

Atelier 2

Comment favoriser les interactions des artistes avec différents milieux socio-économiques ?

Le SODAVI est une démarche initiée par le Ministère de la Culture depuis 2015. Elle se met en place cette année en Région Centre-Val de Loire par l'intermédiaire de devenir.art, en lien étroit avec la Drac et le Conseil régional. Par la concertation des acteurs, elle vise le renouvellement d'une politique en faveur des arts visuels.

L'artiste, ses conditions de vie, ses moyens de création, et la qualité de ses interactions au sein d'un territoire, se trouvent être à la base de tout un écosystème.

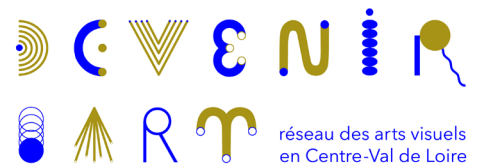
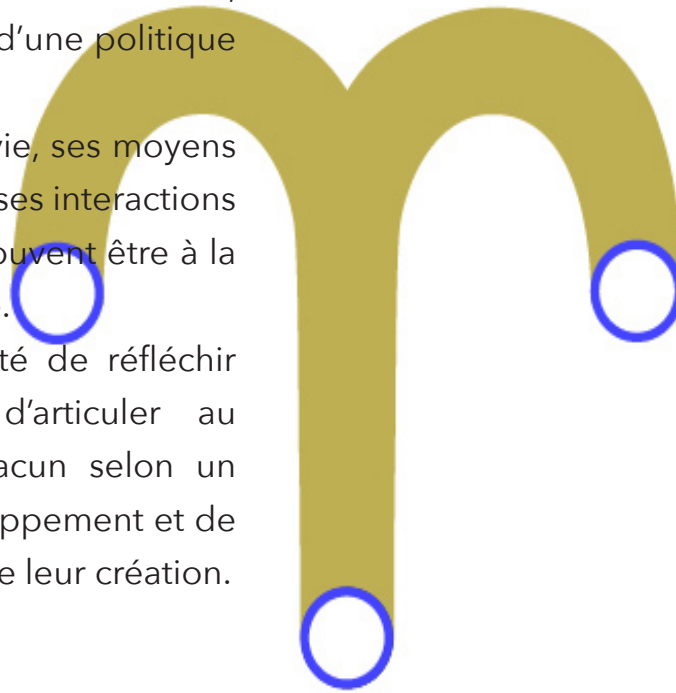
Le SODAVI est l'opportunité de réfléchir ensemble aux moyens d'articuler au mieux les activités de chacun selon un objectif commun de développement et de valorisation des artistes et de leur création.

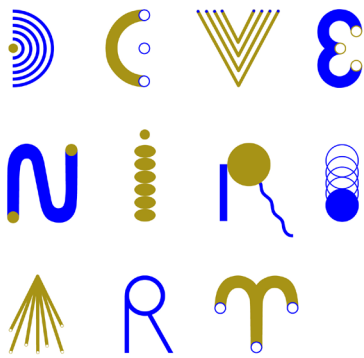
De décembre 2018 à février 2019, devenir.art a mis en place 3 rencontres ayant permis à 177 acteurs de s'exprimer sur les thématiques régionales qui leur semblent les plus déterminantes pour les arts visuels en région Centre-Val de Loire.

4 thématiques principales ont été dégagées des propos des participants et vont donner lieu à :

des ateliers et des rencontres croisées avec tous les acteurs qui se mobiliseront d'avril à décembre 2019 sur l'ensemble du territoire régional

- 1 > Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région ?
- 2 > Comment favoriser les interactions des artistes avec les différents milieux socio-économiques ?
- 3 > Quels moyens favorables à la création en région ?
- 4 > Un nouvel espace de coopération entre les acteurs





Atelier 2

Comment favoriser les interactions des artistes avec différents milieux socio-économiques ?

Comment et sous quelles formes s'opèrent les relations entre les acteurs des arts visuels et les autres acteurs socio-économiques pouvant être issus des milieux entrepreneuriaux, du secteur privé, éducatifs, universitaires, médico-social ? Que contribuent-elles à créer, à inventer, à coconstruire ? L'enjeu de cet atelier est d'interroger et de redéfinir la place des artistes au sein des dispositifs actuels et de penser de nouvelles formes d'immersion, de résidences, de programmes de recherche, de stages, d'ateliers, de workshops favorisant le croisement des compétences, des savoir-faire, des attitudes...

**Réunion #1 - le 10 mai 2019
de 9h30 à 18h à Henrichemont,
Centre de céramique contemporaine**

L'artiste en dialogue avec différents milieux socio-économiques :

Comment encourager les connexions de l'artiste avec le monde de l'entreprise, de l'industrie, le monde scientifique et technologique, les métiers d'art et le patrimoine ?

**Réunion #2 -
date et lieu à confirmer**

La formation, la transmission, la recherche :

Comment accompagner l'artiste-intervenant et le développement de ses compétences en transmission, enseignement, et éducation durant son parcours ? Comment l'aider à engager des enjeux de recherche ?

Participants - Réunion # 1

vendredi 10 mai 2019

Centre de la céramique contemporaine La Borne, Henrichemont

Olivier Leroi : artiste.

Tiphonie Dragaut : directrice du Centre de Céramique Contemporaine La Borne (Henrichemont).

Anna Moirin : responsable du service patrimoine à la Ville de Bourges ayant signé une convention avec le Ministère de la Culture, en inscrivant au coeur du projet de Ville d'art et d'histoire le lien entre la Ville, le patrimoine et la création contemporaine.

Pénélope Yatropoulos : chargée de production au Centre d'art Transpalette (Bourges), ayant initié le projet de résidence en entreprise à Genialis (Henrichemont).

Maïa Mauzit : chargée de mission arts plastiques au Conseil régional Centre-Val de Loire.

Azelma Degrandmaison : chargée de communication à l'ENSA Bourges, sensible à l'interaction des étudiants avec les différents milieux socio-économiques dans le cadre des stages des étudiants comme dans la phase de sortie d'école.

Estelle Morisset : chargée de projet à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher

Coralie Outreville : responsable du pôle entrepreneurs à la CCI du Cher souhaitant encourager les rapprochements art et entreprise.

Isabelle Desjardin-Lavisse : directrice de l'entreprise Genialis accueillant actuellement deux résidences d'artistes en entreprise.

Aniara Rodado : artiste actuellement en résidence dans l'entreprise Genialis.

Jens Hauser : commissaire et chercheur à l'Université de Copenhague. Co-commissaire de l'exposition Ou/vert à venir au Transpalette. Codirecteur du programme d'artiste en résidence en milieu universitaire The Bridge à la Michigan State University (dans les domaines de la biotechnologie, technique agricole, physique cantique...)

Catherine Lenoble : responsable du Funlab de Tours.

Marianne Vigneulle : chargée de mission régionale Culture-Santé pour l'Agence régionale de Santé.

Marie Levert : chargée de mission métiers d'art à la chambre régionale des arts et métiers.

Jean-Baptiste Lacroix : directeur de Sem Territoria : outil de développement pour les collectivités (accompagnement des entreprises, création d'établissements, aménagement urbain et urbanisme transitoire, ...).

Magali Dardé : ex chef d'entreprise préparant une conférence sur le dépassement de soi et les parcours de réussite en analyse des émotions.

Julien Pansiot : céramiste industriel au sein d'ICERMA qui met en lien avec des entreprises.

Céline Robbe : artiste.

Arlette Vaistij : artiste.

Elise Dufour : artiste verrière chargée d'accompagnement au sein de la coopérative Artefacts.

Jean-Philippe Beux : artiste photographe et responsable d'une maison d'hôte à Henrichemont qui valorise des artistes locaux (dépôt d'oeuvre) pour une mise en relation entre les touristes et les artistes du territoire.

Nathalie Mestre : Vice Présidente de la Communauté de communes Terres du Haut Berry, élue au développement économique et touristique.

Caroline Rosse : artiste intervenante en milieu scolaire.

Lucie Pillon : artiste actuellement en résidence à la Borne.

Antoine Reguillon : directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges, coprésident de devenir.art.

Elise Jouvancy: coordinatrice de devenir.art

Les collaborations artistes-entreprises : différents niveaux d'échange à encourager

Les discussions ont permis d'aborder différents degrés d'échange existant entre artistes et entreprises :

> **la prestation** comme premier degré de création de valeur et niveau le plus facile à mettre en place :

- à la demande de l'artiste en recherche d'ingénierie (Céline Robbe) ou à la demande de l'entreprise souvent en recherche d'idées pour rester concurrentielle sur le marché (Julien Pansiot).
- Le coût des prestations d'entreprise reste souvent une lourde problématique pour l'artiste et l'économie mise en place dans le cadre de ses projets (Céline Robbe)
- Même lorsque le coût est pris en charge par des moyens spécifiques (bourses, subventions...), le projet doit réussir à se faire entendre par l'entreprise et savoir la motiver (Olivier Leroi)
- la prestation qui nécessite un développement pour l'entreprise sera plus naturelle à mettre en place lorsqu'il y a un intérêt économique pour l'entreprise. On est alors dans une relation de «commerce éclairé» (Isabelle Desjardin-Lavisse) mais on reste au niveau du commerce
- un intéressement pour l'artiste doit pouvoir être mis en place et pensé dès le départ lorsque le projet amène à une commercialisation par l'entreprise (Isabelle Desjardin-Lavisse)

> **le mécénat** comme second degré d'échange :

il consiste pour l'entreprise à mettre des ressources (financières ou en nature) à disposition sans contrepartie. Des expériences singulières se sont mises en place au niveau régional (par exemple [Les Ateliers de la Morinerie](#) à St Pierre des Corps, mis à disposition par l'entreprise CLEN). Le principe du mécénat n'a pas été au cœur des débats de l'atelier. Certaines pistes ont cependant été évoquées pour favoriser son développement en région (cf partie propositions).

> **la résidence en entreprise** :

Pour rappel, de nombreuses expériences ont déjà vu le jour en région par l'intermédiaire de l'association [Mode d'emploi](#) à Tours, souvent en lien étroit avec Mécénat Touraine Entreprise et en collaboration avec la CCI de Tours et organisées dès 2005, avant même que le Ministère n'ait mis en place un soutien spécifique pour soutenir ces démarches.

[Cette année, 15 résidences en entreprise en France sont soutenues par le dispositif du Ministère de la Culture.](#) Parmi elles, deux projets ont vu le jour en région Centre-Val de Loire dans l'entreprise [Genialis](#). Ces deux résidences d'artistes s'organisent en collaboration avec [Bandits Mage](#) et le [Centre d'art Transpalette](#). Isabelle Desjardin-Lavisse (directrice de l'entreprise Genialis) et l'artiste Aniara Rodado ont témoigné de cette expérience en cours. Ce niveau de collaboration naît d'un désir partagé et fondé sur une communauté de valeurs humaines et philosophiques. L'artiste est accueilli comme un chercheur qui se met en relation avec d'autres chercheurs : l'artiste va faire progresser son projet grâce aux technologies dont il bénéficie dans l'entreprise et amener les équipes à de nouvelles approches de ces technologies.

Chez Genialis, l'impact économique est inexistant dans un premier temps pour l'entreprise mais il y a une dimension «recherche» dans le projet de Genialis qui permet de se projeter dans un temps plus long. Si l'artiste va faire progresser son projet, il y aura à un moment donné aussi production de valeur pour l'entreprise. A ce moment là, Isabelle Desjardin-Lavisse insiste sur le fait qu'il faut mettre en place une relation équitable. L'artiste ne peut avoir été là que pour fortifier l'entreprise et il doit bénéficier des retombées économiques.

Si l'apport financier dont bénéficie la résidence par le biais du dispositif du Ministère est important pour déclencher le projet, pour provoquer la rencontre et la mise en place du projet, l'entreprise a la capacité d'autofinancer les développements liés à la poursuite de la collaboration sur un temps plus long. La résidence aura permis de faire croître l'envie de travailler ensemble et de motiver l'entreprise à mettre des moyens pour la suite de la collaboration.

NB ! Le témoignage de l'expérience de la résidence à Genialis est une expérience unique, liée aux modalités de travail développées par l'entreprise, sa taille (10 personnes), les différents axes de son activité (recherche et production). Aucune expérience n'est transposable telle quelle et dépend à la fois de l'ensemble de ces facteurs mais aussi de la rencontre humaine et de la convergence des idées de fond entre artiste et éthique d'entreprise.



+ parfois la légitimité acquise grâce à la collaboration avec l'entreprise est requise par l'artiste dans ses recherches et l'exploitation qu'il prévoit de ces dernières (cf dans les projets d'Aniara Rodado, l'application de crèmes sur les spectateurs est rendue possible par la garantie apportée par l'entreprise cosmétique)

DOC en ligne :

[Synthèse du séminaire «art et monde du travail» organisé par le Ministère en 2015](#)

[Charte art et monde du travail](#)

[Guide de l'accueil de l'artiste en entreprise rédigé par Mécènes du Sud](#)

PROPOSITIONS :

- > Afin d'accroître le nombre de résidences en entreprise en région : défendre et faire connaître la plus-value des résidences en entreprises auprès des chefs entreprises en créant et diffusant un support de présentation adapté (forme originale, simple, percutante, concise...)
- > Soutenir la création d'un groupements d'entrepreneurs en région du type [Mécènes du sud](#) en PACA (comme il peut exister en région à une échelle locale cf Mécénat Touraine Entreprises)
- > Recenser les entreprises ouvertes au mécénat en nature à destination des artistes ou des lieux (mise à disposition de matériaux ou de déchets intéressants les artistes, mise à disposition d'espaces, de compétences...) sur le modèle de la plateforme [synapsae](#) en Nouvelle Aquitaine

La mise en contact artistes-entreprises : opportunités et freins, les intermédiaires et leur rôle

Malgré l'intérêt reconnu par chacune des parties (artistes et entreprises) à se mettre davantage en relation, il est à constater une difficulté à faire connaître des projets artistiques aux entreprises et le milieu de l'entreprise aux artistes.

Du point de vue de l'artiste, plusieurs retours d'expériences permettent de mettre en évidence :

- la difficulté à repérer des **compétences** et obtenir des **contacts** dans le milieu de l'entreprise (Olivier Leroi)

- la difficulté à trouver des **relais** pour entrer en relation avec les entreprises. Il semble y avoir un intermédiaire qui manque, une mise en réseau est nécessaire (Céline Robbe)

- le défaut d'information sur les **plateformes existantes** (Antoine Reguillon) comme par exemple [Hubtech](#) mise en place récemment dans le Cher pour faciliter ces mises en relation

- l'insuffisance des plateformes dématérialisées qui représentent des outils qui ne peuvent se substituer aux **rencontres directes** (Coralie Outreville)

- la difficulté pour l'artiste à s'adapter à des demandes administratives trop éloignées des manières habituelles de travailler lorsqu'il s'engage dans des collaborations avec des acteurs du secteur économique (business plan, étude du risque, cadre logique...), il existe un fort **besoin d'accompagnement administratif** à cet endroit (Céline Robbe, Olivier Leroi)

- l'importance d'un **médiateur de confiance** qui permet, facilite et parfois amène à une mise en contact avec un milieu qui peut faire peur ou qu'on fantasme, comme celui de l'entreprise. Le commissaire ou le centre d'art jouent à ce titre un rôle fondamental (Aniara Rodado)

- Isabelle Desjardins Lavisso évoque l'importance du **médiateur-relais** comme déclencheur, et qui doit être une personne de confiance dont on sait qu'elle connaît les problématiques propres à l'entreprise et qui rend le projet lisible du côté de l'entreprise. *« Si le projet était venu du Centre d'art, il aurait sans doute été illisible de notre point de vue ».*

- la **curiosité réciproque** nécessaire au préalable d'une collaboration (Aniara Rodado) : il faut bien se connaître et avoir des discussions de fond avec l'entreprise, se reconnaître dans des **valeurs communes**.

Du point de vue de l'entreprise :

- Jean-Baptiste Lacroix souligne que les entreprises ont besoin d'avoir le **regard d'un expert** en art pour éprouver des idées qui peuvent naître en leur sein et pour vérifier l'intérêt potentiel pour un artiste, orienter vers des artistes, accompagner la mise en place de conditions respectant les problématiques de chacun et des modalités juridiques appropriées

- Coralie Outreville pointe que les intermédiaires comme la CCI sont dans l'ignorance du fonctionnement du monde de l'art et ont rarement **l'information** sur les projets des artistes, les besoins, les attendus, les objectifs

Jens Hauser pointe le rôle du curateur dans ce domaine en nouant un lien avec des structures **arts-sciences**. En France le rôle du curateur est minoré ou déplacé de son sens originel : on néglige les intermédiaires et tout le travail de médiation. En recherche-création, il y a à l'étranger des structures de curators (au sens originel de curare - prendre soin) comme [Arts catalyst](#) en Angleterre qui font le lien entre art et sciences de manière exemplaire car elles consacrent le temps et l'argent nécessaires pour la médiation, pour créer des liens. L'importance des intermédiaires est reconnue et on prend le temps de trouver les chercheurs dans le cadre de projets non standardisés. Pour un pôle artiste-entreprise ou art-science efficace, il faudrait

un curateur régional formé en épistémologie, en histoire de l'art et histoire des sciences, en capacité de faire le lien entre art et science et qui ferait naître ces alliances car si on veut systématiser la chose on ne peut s'en remettre aux rencontres possibles mais fortuites.

Il est à noter la nécessité d'une médiation qui assure une compréhension des attentes des uns et des autres, et inspire la confiance de chacun des acteurs. A La Borne, la résidence artiste-céramiste se réalise avec un relais reconnu des deux parties - le CCCLB. Pour la mise en place de la résidence à Génialis, un centre d'art a permis de convaincre l'artiste, la CCI a permis de convaincre l'entreprise.

PROPOSITIONS :

- > Mieux faire connaître les relais existants (cf les plateformes, les agences, les regroupements, les chambres consulaires...) : identifier leurs rôles respectifs, repérer les personnes ressources.
- > Développer via le réseau devenir.art une capacité à la mise en relation multi-domaines, un réseau transversal et non purement artistique. devenir.art ne doit pas être fermé sur son propre domaine.
- > Permettre l'identification d'un interlocuteur régional (devenir.art?) pour les entreprises en recherche de projets d'artistes.
- > Soutenir l'organisation de réunions interprofessionnelles (speed dating avec les acteurs du monde économique...), en constituant l'intermédiaire approprié entre chambres consulaires et artistes pour s'assurer de la bonne diffusion de l'information sur ces événements auprès des artistes.
- > Organiser davantage de rencontres entre entreprises et artistes centrées sur des présentations de projets d'artistes.
- > Offrir une ingénierie de projet pour accompagner les artistes dans le montage de dossiers, permettant de traduire un projet artistique en langage économique.
- > Réaliser un répertoire d'entreprises et de lieux de production à destination des artistes et sur la base de retours et d'expériences positives d'artistes.

Entreprises et laboratoires : des lieux pour l'artiste en recherche

L'art est-il là pour défendre l'entreprise : qu'est ce que l'art et qu'apporte l'artiste ? Très loin d'un projet de prestation ou d'un projet de création bien ficelé, la résidence au sein de Genialis **offre à l'artiste une position de chercheur parmi les chercheurs**. Les projets permettant ainsi des accueils **sans obligation de résultats** sont rares et précieux.

Cela rejoint des expériences menées dans le domaine universitaire dans le cadre de **résidences d'artiste en laboratoire**.

Dans le cadre de la dynamique [Oeuvre et recherche](#) en région Hauts de France, des résidences de 3 mois enclenchent des projets de collaboration entre artistes et laboratoires : [résidences Airlab](#). Ces appels permettent de sélectionner et soutenir financièrement deux projets en 2019 mais aussi d'opérer une veille sur le développement de l'intérêt de ces projets et de les soutenir différemment. A plus long terme, le collectif de chercheurs rédige actuellement un programme de recherche envisageant des accueils à long terme d'artistes en laboratoire (1 an ou plus), privilégiant la dimension recherche à la dimension de production dans les objectifs du projet. Cette résidence, financée par des crédits croisés (culture et recherche) permet aux universités un ancrage territorial et une visibilité de laboratoires souvent engagés sur des enjeux mondiaux d'innovation difficilement perceptibles par le territoire local.

Tiphany Dragaut souligne qu'au sein des centres d'art, l'expérience de résidence de recherche peut être une volonté de démarche expérimentale qui n'a pas forcément besoin de se plier au cadre d'un appel à projet mais peut être un pari du centre d'art au sacrifice d'autres actions.

A plusieurs titres, Marianne Vigneulle note que les établissements de santé peuvent être considérés comme des terrains pour la recherche également, au même titre que les entreprises ou les laboratoires. Par ailleurs, les démarches de recherche impliquant les usagers des établissements de santé sont éligibles aux appels à projet de l'ARS mais aujourd'hui, force est de constater que les projets déposés sont purement des projets d'actions culturelles qui se limitent à la pratique artistique avec un public mais n'ont généralement pas cette dimension recherche.

Dans l'expérience de la résidence à Genialis, la dimension « recherche » est aussi importante pour l'entreprise que pour l'artiste et la conception du projet sur différentes temporalités **alliant des processus de production de courte durée et des recherches engageant sur des temps longs** est également une particularité intéressante.

Ces modes de travail rejoignent en partie le modèle du dispositif de **résidence d'« [artiste associé](#) »** défini par le Ministère de la Culture dans la circulaire sur les résidences d'artiste et qui dont on pourrait étudier la transposabilité dans une entreprise ou un laboratoire, permettant la mise en place d'une recherche longue, sur une temporalité plus large et via un ancrage moins contraignant pour l'artiste.

La question de la propriété intellectuelle et des modes d'exploitation des résultats produits par l'artiste et l'entreprise et/ou le chercheur doit faire l'objet d'une convention afin d'établir clairement les principes de la collaboration mise en place.

DOC en ligne :
[Circulaire 2016 sur les résidences](#)

PROPOSITIONS :

- > Développer une résidence en laboratoire en lien avec les universités de la région Centre-Val de Loire.
- > Repérer/recenser les entreprises intéressées par la collaboration avec des artistes sur un mode de recherche collaborative.
- > Développer les résidences dans d'autres lieux de production de type lycée professionnel, fablabs...
- > Envisager une transposition du dispositif « artiste associé » défini par la Circulaire 2016 sur les résidences, dans le cadre de laboratoires ou d'entreprises comme moyen de permettre une collaboration durable.
- > Développer de l'information sur différents modèles juridiques de collaboration pour protéger les apports des artistes (avec l'INPI ?) dans l'exploitation des projets auxquels ils ont contribué.

Contact

devenir.art

Elise Jouvancy

coordination@devenir.art

06.24.51.21.28

40 rue du Docteur Chaumier, 37000 Tours

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire